

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00005

Numéro SIREN : 331 467 878

Nom ou dénomination : B F T B

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004432

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BFTB Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise : 2 rue des pierres Missigault 28630 BARJOUVILLE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 3 1 4 6 7 8 7 8 0 0 0 2 0

Néant  \*

Exercice N clos le, 31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ*</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AA			
		AB			
		AC			
		CX			
		CQ			
		AF	8 552	8 328	223
	AH				
	AI				
	AJ				
	AK				
	AL				
	AM				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	AN			
		AO			
		AP	37 584	29 233	8 350
		AQ			
		AR	323 999	203 689	120 310
		AS			
		AT	603 208	283 000	320 207
AU					
AV					
AW					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	AX				
	AY				
	CT				
	CV				
	BB				
	BC				
	BD	5 000		5 000	
BE					
BF	9 036		9 036		
BH	21 824		21 824		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>BL</b>	
		1 009 205	524 252	484 952	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BM		17 726	
		BN			
		BP			
		BO			
		BQ			
	<b>CRÉANCES</b>	BR			
		BS			
		BT			
		BV	1 033		1 033
	<b>DIVERS</b>	BX	489 636	3 611	486 025
		BZ	140 842		140 842
		CA			
	<b>Comptes de régularisation</b>	CB			
CC					
CD					
CE					
CF		81 894		81 894	
CG					
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CH</b>	<b>CI</b>	<b>CK</b>	
		35 160		35 160	
		<b>CJ</b>	<b>CK</b>		
		766 293	3 611	762 682	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1A</b>		
		1 775 498	527 863	1 247 635	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP			
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
Clause de réserve de propriété :*			(3) Part à plus d'un an	CR	
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

*Certifié conforme à l'original.*

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BFTB		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 100 000 .....)			DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )			DC			
	Réserve légale (3)			DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )			DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )			DG	984		
	Report à nouveau			DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	( 75 268)		
	Subventions d'investissement			DJ	35 794		
	Provisions réglementées *			DK			
<b>TOTAL (I)</b>			DL	71 509			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	10 000		
	Provisions pour charges			DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	10 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	608 665		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	43 099		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	344 002		
	Dettes fiscales et sociales			DY	163 813		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	6 544		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	1 166 125			
Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>			ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 247 635			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	669 630		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	353		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BFTB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 247 635 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 75 269 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 et de ses textes modificatifs relatifs à la réécriture du PCG, notamment 2015-06, 2016-07, et 2018-01.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 à 15 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ou 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

L'engagement a été calculé uniquement pour la catégorie des ETAM. Pour les ouvriers, la société cotise à ce titre au PRO BTP.

## Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Au cours de cet exercice, la société a changé de dénomination sociale. CCTB est devenue BFTB;

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 552			8 552
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 552</b>			<b>8 552</b>
- Installations générales, agenc. des constructions	37 584			37 584
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	210 620	131 674	18 294	324 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 437			5 437
- Matériel de transport	395 758	161 460	34 600	522 618
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 092	39 061		75 153
- Avances et acomptes	1 375		1 374	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>686 866</b>	<b>332 194</b>	<b>54 268</b>	<b>964 792</b>
- Autres titres immobilisés	5 000			5 000
- Prêts et autres immobilisations financières	10 228	24 071	3 438	30 861
<b>Immobilisations financières</b>	<b>15 228</b>	<b>24 071</b>	<b>3 438</b>	<b>35 861</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>710 646</b>	<b>356 265</b>	<b>57 706</b>	<b>1 009 205</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		332 194	24 071	356 265
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>332 194</b>	<b>24 071</b>	<b>356 265</b>
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		54 268	3 438	57 706
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>54 268</b>	<b>3 438</b>	<b>57 706</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 939	2 390		8 328
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 939</b>	<b>2 390</b>		<b>8 328</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 059	1 175		29 233
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	178 685	28 632	3 627	203 690
- Installations générales, agencements aménagements divers	558	680		1 237
- Matériel de transport	229 003	52 452	34 600	246 855
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 943	5 965		34 909
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>465 247</b>	<b>88 903</b>	<b>38 227</b>	<b>515 924</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>471 186</b>	<b>91 293</b>	<b>38 227</b>	<b>524 252</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 696 500 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts	9 037	6 296	2 741
Autres	21 824		21 824
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<b>Créances Clients et Comptes rattachés</b>	<b>489 637</b>	<b>489 637</b>	
Autres	140 842	140 842	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 160	35 160	
<b>Total</b>	<b>696 500</b>	<b>671 936</b>	<b>24 565</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	11 300		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 438		

## Notes sur le bilan

## Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	27 347
Divers - produits à recevoir	6 581
<b>Total</b>	<b>33 928</b>

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000				10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>10 000</b>				<b>10 000</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Un litige prud'homal est en cours. Dans l'attente du jugement, une provision a été constituée à hauteur de 10 000 euros

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 123 026 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	353	353		
- à plus de 1 an à l'origine	608 312	154 916	453 396	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 003	344 003		
Dettes fiscales et sociales	163 813	163 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 545	6 545		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 123 026</b>	<b>669 630</b>	<b>453 396</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	194 868			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	108 565			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 832
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	387
Etat - autres charges à payer	2 458
Clients - avoirs à établir	6 025
<b>Total</b>	<b>18 701</b>

 Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	35 160		
<b>Total</b>	<b>35 160</b>		

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
<b>Effets escomptés non échus</b>	
<b>Avals et cautions</b>	
<b>Engagements en matière de pensions</b>	8 742
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	156 650
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
<i>ABANDON SOUS CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE</i>	102 000
<i>NANTISSEMENT DU MATERIEL OU DES VEHICULES</i>	54 959
<i>INTERETS NON ECHUS</i>	23 665
<i>GAGE VEHICULE IVECO EN GARANTIE EMPRUNT BTP 140595 C</i>	30 900
<i>GAGE MINI PELLE EN GARANTIE EMPRUNT BTP 143521C</i>	28 861
<i>GAGE VEHICULE IVECO EN GARANTIE EMPRUNT BTP 142188 C</i>	47 711
<i>GAGE MOTO EN GARANTIE EMPRUNT BTP 144478 C</i>	24 312
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>312 408</b>
<b>Total</b>	<b>477 800</b>
<b>Dont concernant :</b>	
<b>Les dirigeants</b>	
<b>Les filiales</b>	
<b>Les participations</b>	
<b>Les autres entreprises liées</b>	
<b>Engagements assortis de suretés réelles</b>	

## Autres informations

## Engagements reçus

Montant en  
euros

<b>Plafonds des découverts autorisés</b>	
CAUTION SOCAMA EMPRUNT BP 2019	25 362
CAUTION SOCAMA EMPRUNT BP 2021	18 937
<b>Avals et cautions</b>	<b>44 299</b>
<b>Autres engagements reçus</b>	
<b>Total</b>	<b>44 299</b>
<b>Dont concernant :</b>	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			83 628	164 099	247 727
<b>Cumul exercices antérieurs</b>			7 535	32 746	40 281
<b>Dotations de l'exercice</b>			14 730	37 114	51 843
<b>Amortissements</b>			22 265	69 859	92 124
<b>Cumul exercices antérieurs</b>			20 689	55 723	76 413
<b>Exercice</b>			13 123	38 746	51 869
<b>Redevances payées</b>			33 812	94 469	128 281
<b>A un an au plus</b>			13 123	33 580	46 703
<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>			40 725	48 111	88 836
<b>A plus de cinq ans</b>					
<b>Redevances restant à payer</b>			53 847	81 691	135 539
<b>A un an au plus</b>					
<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>			1 435	19 676	21 112
<b>A plus de cinq ans</b>					
<b>Valeur résiduelle</b>			1 435	19 676	21 112
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>			10 638	44 674	55 312

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 742 euros

# B F T B

Société par actions simplifiée  
Capital social : 100.000,00 euros  
Siège social : Zone d'activités La Torche  
BARJOUVILLE (Eure et Loir)

SIREN 331 467 878 R.C.S. CHARTRES (85 B 5)

=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=

## AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE SOCIAL 2021 CLOTURE 31 DECEMBRE 2021

= := := := := := :=

### **1) - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice social 2021, clos le 31 décembre 2021 - Projet de résolution émanant du Président :**

L'Assemblée Générale, statuant sur la question de l'affectation du résultat de l'exercice social écoulé, décide - sur la proposition du Président - de reporter à nouveau, purement et simplement, l'intégralité de la perte de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 d'un montant de SOIXANTE-QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE-NEUF CENTIMES (75.268,69 €).

L'Assemblée Générale prend acte que cette proposition d'affectation est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires, et que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net global	Abattement	Sans abattement
2018	/	/	/
2019	/	/	/
28/12/2020 Distribution exceptionnelle	99.550,00 €	/	Sur un montant de 99.550,00 €
2020	45.000,00 €	/	Sur un montant de 45.000,00 €

### **2) - Texte de la résolution adoptée à l'unanimité par les Associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2022 :**

#### **Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale, statuant sur la question de l'affectation du résultat de l'exercice social écoulé, décide - sur la proposition du Président - de reporter à nouveau, purement et simplement, l'intégralité de la perte de l'exercice social clos le 31 décembre

2021 d'un montant de SOIXANTE-QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE-NEUF CENTIMES (75.268,69 €).

L'Assemblée Générale prend acte que cette proposition d'affectation est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires, et que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net global	Abattement	Sans abattement
2018	/	/	/
2019	/	/	/
28/12/2020 Distribution exceptionnelle	99.550,00 €	/	Sur un montant de 99.550,00 €
2020	45.000,00 €	/	Sur un montant de 45.000,00 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**Le Président**  
La Société LB1  
Représentée par son Gérant,  
Monsieur Daniel BOCZKOWSKI



**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes  
Demande de confidentialité du compte de résultat**

**DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS**

*(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)*

Concernant la société suivante :

Dénomination : BFTB

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 331 467 878 RCS CHARTRES

Représentée par :

Nom : BOCZKOWSKI

Prénom : Daniel

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021**

- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

*Signature*

